

ORGANISATION DE L'ESPACE ETUDE : UN APPUI A L'AUTONOMIE DE L'ELEVE LES ATTENDUS

DES ESPACES IDENTIFIABLES

- Une entrée qui invite à pousser la porte de la salle, un espace d'entrée (extérieur) qui peut être agrémenté par un affichage adapté,
- Des espaces identifiés : signalétique « lecture », « tutorat », « mur d'expression »...
- Un plan de la salle.

Des espaces intérieurs identifiables:

- Ordinateurs,
- Lecture,
- Travail en groupe,
- Travail seul,
- Tutorat,
- Mur d'expression...

Des ressources sur présentoirs :

- Offre de lecture : fictions, magazines, documentaires...
- Des usuels : dictionnaires...
- Les manuels en usage...

DES REGLES DE VIE AFFICHEES :

- Une charte de vie simple :

BIENVENUE EN SALLE D'ETUDE
En salle d'étude, je peux
- - -
En salle d'étude, je ne peux pas
- - -

BIENVENUE EN SALLE D'ETUDE
En salle d'étude, je peux
- - -
En salle d'étude, je dois
- - -

- La charte informatique,
- L'affiche de la CNIL : « Les 10 conseils de la CNIL »,
- Autre, éventuellement : la charte de la laïcité.

L'AFFICHAGE EDUCATIF :

- Des documents d'accompagnement à la scolarité : règles d'orthographe, accords grammaticaux, grands nombres, formules mathématiques...
- Des documents qui correspondent aux activités d'ouverture culturelle ou citoyenne : quart d'heure lecture, programme du CVC, campagne anti-tabac...

DES OUTILS D'AIDE A L'AUTONOMIE :

- Fiche ressources « Protocole de recherche documentaire »,
- Fiche ressources « Modalités d'accès à l'ENT, au portail documentaire... »,
- Fiche ressources « citation des sources ».

La fiche de poste « salle d'étude » est présente sur place, à l'attention de l'AED en fonction.